



A.E.P. - Le Foyer
11 Rue de la gare
36220 Tournon Saint-Martin
<http://www.le-foyer36220.fr>
02.54.37.49.94.

Contrat de mise à disposition des locaux **11 rue de la Gare - 36220 Tournon Saint Martin**

Bénéficiaire :

Association / entreprise :
Personne responsable :
Adresse :
Email :
Téléphone :

Période de mise à disposition : Du : Au :

Conditions contractuelles :

- **FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE (Responsabilité civile).**
- **UNE CAUTION DE 500 € EST DEMANDÉE à la signature du contrat**
 - Par chèque à l'ordre de AEP – Le Foyer
 - Par carte bancaire

La caution sera restituée dans un délai de 15 jours, déduction faite du coût de remise en état si des dégradations étaient constatées.

Le locataire déclare accepter le contrat de mise à disposition suivant :

- ✓ Les véhicules supérieurs à 3,5 T sont interdits de circulation dans l'enceinte du site (protection du cheminement PMR)
- ✓ Les sorties de secours doivent rester libres de circulation.
- ✓ Les tableaux électriques sont réservés à du personnel HABILITE à minima B2 / BR désignées en page 2
- ✓ Ne rien fixer au mur avec scotch, clou, ou punaises sauf autorisation d'un membre de l'AEP
- ✓ Tout dysfonctionnement de la sonorisation ou des systèmes de réfrigération ou de chauffage devra être signalé immédiatement.
- ✓ Il est interdit de fumer dans la salle.
- ✓ Il est interdit de poser des verres et bouteilles sur les équipements actifs (enceintes, ...)
- ✓ A partir d'une heure du matin, les sonos ou autres diffuseurs de musique seront réduits.
- ✓ En cas de perte de la clé d'entrée, celle-ci sera facturée 100€ HT / clef (changement des barilletts et réalisation d'un jeu de remplacement)
- ✓ La vaisselle utilisée sera rendue propre.
- ✓ Les locaux et sanitaires devront être nettoyés correctement, sinon le ménage sera facturé (Forfait ménage 50€ HT).
- ✓ Les déchets seront correctement triés selon leur nature conformément aux exigences du SYMCTOM local :
 - Poubelle jaune : Déchets recyclables SAUF verre
 - Poubelle noire : Déchets non recyclables
 - Cartons et verres : Déposés en déchetterie par le locataire



Mise à disposition

- ✓ Un inventaire du matériel et état des lieux mis à disposition est réalisé à la remise des clefs et lors de leur rendu.
- ✓ La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice.

Tarifs de mise à disposition¹ :

Détail de la location	Entourer les options retenues	
	Salle de spectacle	Catering Seul*
Journée (indivisible)	200	75
Chauffage par jour	70	Pellets à la charge du locataire
Forfait nettoyage	50	20
Sonorisation	35	
Matériel supplémentaire annexé		
Facturation matériel détérioré	Au coût de la remise en état	

(*) : En cas de location de la salle de spectacle, le catering est mis à disposition gratuitement.

Conditions particulières négociées² :

Liste des personnes habilitées à l'accès aux tableaux électriques :

Fait à Tournon Saint Martin le,
Signatures (et paraphe des autres pages)

Pour le locataire,
Faire précéder de la mention manuscrite
Bon pour accord

pour l'AEP,
Le Président,

Ce contrat comprenant 2 pages + Annexe des équipements est réalisé en deux exemplaires :

- ✓ Un exemplaire pour le locataire
- ✓ Un exemplaire pour l'Association AEP Le Foyer

¹ Les chèques sont à libeller à l'ordre de AEP – Le Foyer

² Le justificatif d'assurance et la caution restent exigés quelles que soient les conditions particulières



Etat de Mise à disposition

Etat des locaux

Description	Etat	Remarque
Catering		
Poêle à pellets		
Gazinière		
Frigo 1		
Frigo 2		
Table		
Sol		
Cinéma		
Entrée		
Couloir		
Billetterie		
Balcon		
Orchestre		
Scène (pendrillons et autres)		
Chaufferie		

Liste des équipements mis à disposition³

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Coffret de scène | <input type="checkbox"/> Multiprise Triphasé / 6 x 2P+T (6 x adapt EU) |
| <input type="checkbox"/> Grada scène | <input type="checkbox"/> Déport grada |
| <input type="checkbox"/> Amplis salle | <input type="checkbox"/> Amplis cinéma et dolby |
| <input type="checkbox"/> Enceintes scène | <input type="checkbox"/> Enceintes cinéma |
| <input type="checkbox"/> Enceinte Amplifiée 1 | <input type="checkbox"/> Enceinte Amplifiée 2 |
| <input type="checkbox"/> Console | <input type="checkbox"/> Lumières de scène |
| <input type="checkbox"/> Système micro HF | <input type="checkbox"/> Système micro HF USB |
| <input type="checkbox"/> CNA | <input type="checkbox"/> TPE (Terminal carte bancaire) |
| <input type="checkbox"/> Rallonge Qté | <input type="checkbox"/> câblage son |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

³ Les équipements non listés n'étant pas autorisés à l'utilisation, une facturation supplémentaire sera appliquée en cas de non respect de cette restriction.